



INFO MUNICIPALE

Bulletin officiel de la municipalité de Saint-Irénée

Mot de la mairesse

Contenu de ce numéro :

- Collecte des encombrants (voir p. 2)
- Camp de jour (voir p. 2)
- Prévention incendie (voir p. 2)
- Fête nationale (voir p. 3)
- Arrosage des pelouses (voir p. 3)
- Bibliothèque (voir p. 3)
- Animation Locale Pastorale (voir p. 4)
- Séances du Conseil (voir p. 4)

DE LA LUMIÈRE DANS NOS MAISONS EN TOUTES SAISONS

Le mois dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) publiait la mise à jour de l'indice de vitalité économique des 1100 municipalités du Québec. Quelle satisfaction de constater que la Municipalité de Saint-Irénée est passée de la 771^e à la 520^e place de 2016 à 2018. Dans le grand Charlevoix, Saint-Irénée occupe la 3^e place alors que nous étions au 9^e rang lors de la dernière publication. Quel changement s'est produit ?

Depuis 2008, le taux d'accroissement de la population a toujours été négatif de 1 à 2 % chaque année, la population passant de 694 à 640 en 2016. Oups ! Et voilà qu'en 2018 nous comptons 675 habitants, une augmentation de 0,5%. C'est trop peu encore, mais c'est positif.

Continuons d'être accueillants, ouverts et de faire la promotion des atouts de notre municipalité, de notre école, de nos institutions, de nos entreprises. Nous souhaitons tous qu'il y ait de la lumière dans nos maisons, en toute saison.

Odile Comeau

Mairesse

Inscrivez-vous, c'est important!



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir des alertes et notifications !

2 façons de vous inscrire:

- En utilisant le formulaire sur notre site Internet www.saintirenee.ca

- En communiquant par téléphone: **418 620-5015 + 0**

TYPES D'ALERTES

SÉCURITÉ PUBLIQUE

(avis d'ébullition, pannes électriques, etc.)

TRAVAUX PUBLICS

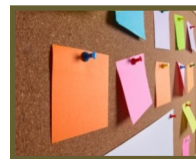
(Fermeture de route, bris d'aqueduc, etc.)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

(ordures, règlements, etc.)

Municipalité de Saint-Irénée

Babillard disponible!



L'endroit idéal pour afficher vos services

Vous qui avez un service à offrir et vous qui cherchez la perle rare pour vos entretiens divers..., sachez qu'un babillard a été installé à l'entrée du guichet automatique (350, rue Principale) pour vous permettre de vous retrouver.

Que vous soyez étudiants, retraités ou entrepreneurs, n'hésitez pas à venir y publier les services offerts. Les services peuvent varier grandement : travaux divers, s'occuper des bacs à déchets et recyclage lors des collectes, coupe de gazon, ramonage de cheminée, etc.

En espérant que ce babillard vous permettra de trouver la perle rare pour vos travaux divers.

ATTENTION, il revient à chacun des citoyens de s'assurer de la compétence de la personne qu'elle engage pour effectuer la tâche à exécuter.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Municipalité de Saint-Irénée

Collecte des encombrants les 4 et 7 mai 2021

La collecte des encombrants dans la municipalité de Saint-Irénée aura lieu les mercredi et vendredi 4 et 7 mai 2021.

Articles acceptés dans la collecte

- Les électroménagers : Réfrigérateur, four, lave-vaisselle, laveuse, etc.;
- Les meubles : table, chaise, lit, commode, divan, bibliothèque, etc.;
- Les équipements informatiques : ordinateur, imprimante, clavier, etc.;
- Autres : matelas, téléviseur, pneu (max. 4 par résidence).

Articles refusés dans la collecte

- Les matériaux de construction et de démolition : bois, toiture, clous, asphalte, terre, sable, laine minérale, isolant, etc.
- Les résidus domestiques dangereux : restant de peinture, explosif, munition, batterie d'automobile, bonbonne de propane, pile, huiles usées, pneu surdimensionné (tracteur), etc.

Les articles refusés lors de cette collecte sont acceptés dans les écocentres.

Pour plus d'informations: www.mescollectes.ca

Municipalité de Saint-Irénée

Fleurons 2021

Cet été on s'éclate au gré de notre fantaisie ! Aucune contrainte, aucune restriction, tout est permis...

Les boîtes de la municipalité et celles du pont seront fleuries principalement d'argyranthémums (marguerites) jaunes, de bégonias rouges et de salvias violacés.

Peut-être que vous aussi aurez envie d'embellir vos parterres et vos galeries ? Allez-y en toute liberté, n'hésitez pas et entrez dans la farandole des couleurs.

Marie-Andrée Charlebois

pour Groupe Les Fleurons

Inscriptions—Camp de jour 2021

Camp Le Manoir

Les inscriptions sont en cours pour le Camp de jour au Camp le Manoir. En tant que résidents de Saint-Irénée, profitez de 5\$ de rabais par semaine, par enfant, ainsi que la navette gratuitement.

Plusieurs spécialités disponibles dont : magie, karaté, grandeur nature, naturaliste en herbe, natation, judo, arts du cirque et plus encore ! Pour information ou inscription, allez directement sur le site du Camp le Manoir :

www.camplemanoir.qc.ca.

Prévention incendie

Au printemps, le brûlage des rebuts, c'est NON!

La Municipalité rappelle qu'au printemps, même si le temps est frais et que la neige tapisse encore le sol à certains endroits, l'herbe sèche, les feuilles mortes et les broussailles sont propices à la propagation d'un incendie en terrain dégagé. À cette période de l'année où les résidents nettoient leurs terrains, il ne suffit que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour faire monter le niveau du danger d'incendie. Dans ces circonstances, un feu qui s'échappe peut se transporter une longue distance. Il s'agit non seulement d'une menace pour la forêt, mais aussi pour les résidences à proximité.

Il existe des alternatives sécuritaires et écologiques à ces brûlages printaniers. Au lieu de brûler les résidus de nature végétale, la SOPFEU recommande d'en faire du compost. Pour les matières plus encombrantes, comme les grosses branches ou les vieux meubles, l'écocentre. Plus d'informations sur les écocentres: www.mescollectes.ca.

Pierre Boudreault

Chef incendie



Activités du 24 juin 2021

C'est avec enthousiasme que l'équipe de la Magie Bleue vous annonce le retour de votre Fête nationale le 24 juin prochain sous le thème « **Vivre le Québec, tricoté serré** ».

Comme l'an dernier, nous devons organiser une activité choisie dans une liste autorisée par la santé publique et faire comme si nous étions en zone rouge.

La population de Saint-Irénée est donc invitée à participer à un **grand rallye automobile et pédestre** qui se tiendra dans les rues de la municipalité et sur le terrain du Domaine Forget plutôt que sur la jetée, afin de pouvoir respecter la distanciation.

Sur la jetée cependant, vous serez invités(es) à la **première édition des Bouquinistes** de Charlevoix, organisée par les bénévoles de votre bibliothèque. Il s'agit, bien sûr, d'une grande vente de livres. Il est important de noter que cette activité reviendra régulièrement au cours de l'été.

Nous vous invitons également à pavoiser le devant de votre porte les 23 et 24 juin afin que tout Saint-Irénée s'habille des couleurs de notre Fête nationale, le bleu, le blanc et le jaune.

Des informations supplémentaires vous parviendront sous peu.

Hélène Simard et Denis Perreault

Responsables du comité organisateur de La Magie Bleue

Arrosage des pelouses

Par souci de préserver cette ressource inestimable qu'est l'eau potable, nous rappelons à la population que le règlement sur l'utilisation de l'eau potable stipule que l'arrosage des pelouses ainsi que l'arrosage par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux ne sont pas autorisés.

Il est normal que la pelouse brunisse lorsqu'elle manque d'eau. C'est sa manière de résister au stress de la sécheresse. En fait, elle entre en dormance. Tout comme elle le fait déjà en hiver, elle arrête momentanément de se développer. Mais si ses feuilles se dessèchent et paraissent mortes, les collets sont encore bien vivants.

Il suffira que la pelouse soit de nouveau arrosée pour qu'elle s'éveille et reverdisse, vive la pluie! Il lui faudra une dizaine de jours pour retrouver sa vigueur. Pendant la période de dormance, évitez de piétiner votre gazon. Et ne le tondez pas. Il est fragilisé et vous devez le traiter avec douceur.

Le règlement sur l'utilisation de l'eau potable est disponible sur le site Web de la municipalité.

Municipalité de Saint-Irénée

Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque municipale est une oasis au cœur de notre communauté. Il y a quelque chose pour les petits et les grands. Connaissez-vous le programme *Une naissance, un livre?* Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque et recevez une trousse du parfait bébé lecteur.

Grâce à La Magie Bleue qui organise cette année « *Vivre le Québec, tricoté serré* » pour notre Fête nationale, vous êtes invités à la première édition des Bouquinistes de Charlevoix, organisée par les bénévoles de la bibliothèque. Il y aura une grande vente de livres pour tous les goûts sur la jetée, et ce, régulièrement au cours de l'été.

Vous voulez venir à la bibliothèque? Nous sommes heureux de vous accueillir les samedis de 10h à midi, sans contact. Réservez vos livres à bibliotheque@saintirenee.ca ou 418 620-5015 + 3. Avez-vous consulté notre page Facebook? C'est notre vitrine interactive culturelle: [Facebook.com/bibliothequesaintirenee](https://www.facebook.com/bibliothequesaintirenee).

Suzanne Rhéaume

Bibliothèque Adolphe-Basile-Routhier

Municipalité de Saint-Irénée

350, rue Principale
Saint-Irénée (Québec)
G0T 1V0

Téléphone : 418 620-5015
Télécopie : 418 620-5017

Retrouvez-nous sur le Web!

www.saintirenee.ca

[Facebook.com/
municipalitesaintirenee](https://www.facebook.com/municipalitesaintirenee)

*Saint-Irénée
Un village en harmonie
avec la nature et la
culture*



Prochaine parution de l'Info municipale :

- 16 juin
- 18 août
- 13 octobre
- 15 décembre

Prochaines séances du conseil municipal :

- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 13 septembre
- 4 octobre
- 1^{er} novembre
- 13 décembre

Animation Locale Pastorale

Depuis le début mars, les messes ont repris, nous en sommes très heureux. Elles ont lieu tous les samedis à 16 h 00 selon les normes de la santé publique : prise de présence, lavage des mains, port du masque de procédure et distanciation.

À tous les participants et participantes aux célébrations eucharistiques c'est vous tous qui faites que notre communauté demeure vivante.

La période de la Capitation se tiendra du 24 avril au 9 mai prochain. Nous comptons sur votre générosité, ce geste reflète votre attachement à votre lieu de culte.

Depuis quelque temps, les équipes pastorales de Saint-François-d'Assise et de Saint-Laurent-de-Charlevoix travaillent ensemble afin de fusionner en une seule équipe pastorale à compter du mois d'août 2021.

Les prêtres ne pourront pas être présents pour célébrer les messes à tous les dimanches dans chacune des communautés. Les membres des équipes d'Animation Pastorale Locale seront davantage sollicités.

Ne laissons pas mourir le feu des personnes engagées et joignez-vous à elles et à eux. Les TLM (Toujours Les Mêmes) ont besoin de VOUS. Serez-vous des nôtres? Du sang neuf, des idées créatrices, des suggestions vivantes sont toujours très appréciés et les bienvenues.

Gardez votre lampe allumée nous vous informerons.

AVIS DE RECHERCHE

Vous avez un talent caché, technicien, musicien, talent de chanteuse-chanteur, faites-vous connaître!

Solange Boudreault, responsable CCOL et Johanne Renaud, bénévole
Équipe d'Animation Locale Pastorale

En raison de l'évolution de la crise sanitaire, les séances du Conseil ont lieu à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Il est toujours possible pour les citoyens de poser leurs questions. Il suffit de transmettre vos questions par courriel, avant midi, le jour de la séance, à l'adresse dg@saintirenee.ca.

De plus, dans les jours qui suivent les séances, Madame La Mairesse publie un résumé des faits saillants de la séance tenue à huis clos. Le document est disponible au www.saintirenee.ca, dans l'onglet « Procès-verbaux ».

Questions et commentaires

Marie-Eve Simard
secretaire@saintirenee.ca
418 620-5015 + 0